



Depuis plusieurs années, les agents de la DGCP et de la DGI du Territoire de Belfort ont déjà supporté – comme leurs collègues du territoire national – de nombreuses réorganisations et fusions :

- transfert de tâches entre la DGI et la DGCP (Domaines, recouvrement Impôt sur les Sociétés/ Taxe sur les Salaires...)
- création du Service des Impôts des Professionnels avec la fusion assiette/recouvrement
- fusion Centre Des Impôts/Centre des Impôts Foncier
- regroupement de trésoreries, suppression du service public de proximité avec la disparition des Trésoreries rurales
- création du Centre Prélèvement Service...

Sous couvert de réorganisations et de simplifications, les emplois sont supprimés de manière disproportionnée par rapport aux gains réels de productivité aussi bien à la DGCP qu'à la DGI, et la fusion globale s'annonce de la même manière.

Sous couvert de simplification pour l'utilisateur, le constat est toujours le même :

faire toujours plus avec toujours moins !

Dans le département, depuis 3 ans :

- 13 suppressions d'emploi à la DGCP
- 10 suppressions d'emploi à la DGI
- 1 départ en retraite sur 2 non remplacé.

Aujourd'hui, le ministre annonce la fusion DGI-DGCP. Les objectifs : mieux répondre aux attentes des usagers et aux besoins des collectivités, améliorer la performance et l'efficacité des services, élargir les perspectives professionnelles des agents.

Les agents ne sont pas dupes !

- Quels progrès les citoyens ont-ils à attendre des suppressions massives d'emplois qui altéreront, tant la qualité du service rendu que les conditions de travail ?
- Quelles avancées les personnels retireront-ils d'une précarité accrue et d'une flexibilité poussée jusqu'à l'extrême ?
- Et quelles garanties d'impartialité et de neutralité demain pour les usagers dès lors que les droits des agents de la Fonction Publique auront été gravement fragilisés ?

Aussi, les agents de la DGCP et de la DGI du Territoire de Belfort refusent massivement :

- la dégradation de leurs missions de Service Public et de leurs conditions de travail
- la poursuite des suppressions d'emplois et des implantations
- les diminutions continues de leur pouvoir d'achat
- les atteintes à leur statut, leurs droits et garanties.

NOM PRENOM	SERVICE	SIGNATURE

NOM PRENOM	SERVICE	SIGNATURE